

Crédit Agricole : une prime de bienvenue jusqu'à 100 euros

Vous envisagez de changer de banque ? Le Crédit Agricole renouvelle son offre de bienvenue. Jusqu'au 13 septembre 2026, une prime pouvant atteindre 100 euros est proposée aux nouveaux clients qui ouvrent un compte et transfèrent leurs opérations bancaires.



Capture du site credit-agricole.fr

Bonne nouvelle pour les personnes souhaitant changer de banque : le Crédit Agricole propose actuellement une offre de bienvenue pouvant atteindre 100 euros pour toute première ouverture d'un compte bancaire en ligne avec une offre Eko, Essentiel, Premium ou Prestige. Cette opération est valable jusqu'au 13 septembre 2026, sous réserve des conditions fixées par chaque Caisse régionale participante.

Les conditions de l'offre de bienvenue

L'offre promotionnelle du Crédit Agricole permet d'obtenir jusqu'à 100 euros offerts. Elle est réservée aux particuliers majeurs n'ayant détenu aucun compte de dépôt ni produit d'épargne (livret, épargne logement, titres ou assurance-vie) au sein de la Caisse régionale concernée au cours des 13 derniers mois. Pour en bénéficier, il faut remplir les conditions suivantes :

- 50 euros offerts pour l'ouverture d'un premier compte de dépôt individuel entre le 28 juillet et le 13 septembre 2026, suivie de la souscription, dans un délai

maximal de 30 jours, à une offre groupée de services Eko, Essentiel, Premium ou Prestige ;

- 50 euros supplémentaires pour les clients qui signent un mandat de mobilité bancaire dans les 12 mois suivant l'ouverture de leur premier compte. La mobilité bancaire doit être finalisée dans un délai de 30 jours après la signature du mandat pour déclencher le versement de la prime.

OUVRIR UN COMPTE AU CRÉDIT AGRICOLE

Ces offres sont réservées aux nouveaux clients, non cumulables avec d'autres promotions en cours au sein de la Caisse régionale et limitées à une prime par titulaire et par compte. Le compte doit être conservé pendant au moins 12 mois après le versement de la prime, sous peine de restitution de celle-ci. Pour bénéficier de la prime liée à la mobilité bancaire, le client ne doit pas effectuer de mobilité bancaire vers un autre établissement pendant les 12 mois suivant la finalisation de son transfert. L'ouverture définitive du compte et la délivrance des moyens de paiement restent soumises à l'acceptation du dossier.

Eko, Essentiel, Premium ou Prestige : quatre offres au choix

Pour profiter de l'offre de bienvenue du Crédit Agricole, les nouveaux clients peuvent souscrire à l'une des quatre formules proposées : Eko, Essentiel, Premium ou Prestige. Accessibles sans condition de revenus, elles comprennent les principaux services bancaires du quotidien (application Ma Banque, virements, suivi des dépenses, paiements mobiles et carte bancaire selon la formule choisie), avec un niveau de garanties qui évolue selon l'offre retenue.

Eko est la formule la plus économique. Elle comprend une carte bancaire virtuelle, les paiements sans frais dans le monde entier et permet d'ajouter une carte physique en option. Des frais de 5 euros par mois peuvent toutefois être appliqués en cas de non-utilisation de la carte virtuelle pendant 30 jours consécutifs.

Essentiel comprend une carte Mastercard ou Visa, des assurances pour les moyens de paiement, des garanties sur les achats ainsi que des assurances et assistances pour les voyages et la location de véhicule.

Premium ajoute une carte Gold Mastercard ou Visa Premier, une couverture renforcée pour les voyages, les achats, les effets personnels et certains appareils électroniques.

Prestige constitue l'offre la plus complète du Crédit Agricole et intègre des garanties et services supplémentaires par rapport à Premium, selon les conditions tarifaires de chaque Caisse régionale.

Source : 

[Lucille GRÉGOIRE](#) • Dénicheuse de bons plans

Publié le [jeudi 13 août 2026](#) à 11h29